Revue des Réformes Economiques et Intégration En Economie Mondiale

Vol19... N02 Année2025
EISSN : 2600-6502

L'ETHIQUE DANS LES BANQUES ISLAMIQUES

ETHICS IN ISLAMICS BANKS

Laroussi Sihem[1]

1Ecole supérieure de commerce-kolea + Réformes économiques de développement et la stratégie d'intégration dans l'économie mondiale (Algérie) + etd_laroussi@esc-alger.dz

Date de Réception : 11/11/2025 ;Date de révision : 03/12/2025 ; Date d'acceptation : 08/12/2025

RESUME

Le secteur bancaire est très attentif à l'application de l'éthique. Cette attention fait suite aux nombreux scandales et crises financières qu'il a connus ces dernières années, notamment depuis la crise financière de 2008. Outre le recours à l'éthique pour gérer diverses crises, les banques islamiques, qui tirent leurs principes de base du la charia islamique, ont prouvé leur capacité à faire face aux crises financières. De plus, Les banques islamiques devraient se concentrer sur deux responsabilités fondamentales : la responsabilité religieuse et la responsabilité éthique. À cet égard, et à travers ce document, nous cherchons à clarifier les pratiques éthiques les plus importantes dans les banques islamiques.

Mots clés : Le secteur bancaire ; L'éthique ; Les banques islamiques.

Classification JEL : G21,M10,E44

ABSTRACT

The banking sector is very attentive to the application of ethics. This attention follows the many scandals and financial crises that he has experienced in recent years, particularly since the 2008 financial crisis. In addition to the use of ethics to manage various crises, Islamic banks, which draw their basic principles from Islamic sharia, have proven their ability to cope with financial crises. Moreover, Islamic banks should focus on two core responsibilities: religious responsibility and ethical responsibility. In this regard, and through this document, we seek to clarify the most important ethical practices in Islamic banks.

Keywords: The banking sector; Ethics; Islamic banks.

JEL classification : G21 ,M10,E44

*Laroussi sihem,etd_laroussi@esc_alger.dz

INTRODUCTION

Le secteur bancaire joue un rôle stratégique et important dans l'économie, et lui accorder une grande importance est essentiel car il gère l'argent de ses clients, qui est considéré comme un actif très sensible.

L'économie mondiale a connu une grave crise financière en 2008 : c'est la crise des Suprimes ou la crise des prêts hypothécaire, qui a été à l'origine du secteur bancaire américain. Cette crise a entraîné des déséquilibres économiques importants non seulement dans l'économie américaine, mais aussi dans l'économie mondiale dans son ensemble. Cette crise a été définie comme une crise d'éthique, car de nombreuses banques commerciales ont été impliquées dans des scandales publics liés à des problèmes d'éthique causés par des comportements contraires à l'éthique, tels que le blanchiment d'argent ,les détournements de fonds et la fraude fiscale, l'octroi excessif de prêts…. À cette fin, il est nécessaire d'envisager de réorganiser le système financier mondial vers une plus grande éthique.

Par ailleurs, l'éthique peut être définie comme un ensemble de principes, de normes, de lois. Elle peut être identifiée aux niveaux individuel, organisationnel et sociétal.

En outre, en plus de s'appuyer sur l'éthique pour faire face aux diverses crises, les banques islamiques ont également démontré leur force dans la lutte contre les crises financières et économiques, car elles tirent leurs principes de base du Charia islamique, qui impose un financement organisé autour de l'économie réelle en interdisant l'usure (Riba), la spéculation (gharar) et l'incertitude (maysir) et les investissements illicites, et le relie également à des valeurs éthiques et responsables.

Et donc, les banques islamiques doivent mettre l'accent sur deux responsabilités clés : une responsabilité religieuse et une responsabilité éthique.

En termes de responsabilité religieuse, il ne fait aucun doute que ces banques appliquent les principes du la charia islamique en interdisant le taux d'intérêt, la spéculation …..Et elles proposent aussi une liste des produits pouvant développer la finance islamique, notamment : la Mourabaha, la Moudaraba, Ijara, Istisna'a….

En termes de responsabilité éthique, cela oblige la banque islamique à servir l'intérêt public plutôt que simplement chercher à réaliser des profits, en investissant les fonds qu'elle collecte par son activité dans des projets culturels, sociaux et environnementaux.

En Algérie, les banques islamiques connaissent un développement remarquable, avec l'existence de deux banques spécialisées, Al Salam Bank Algérie et AL Baraka. De plus, des banques traditionnelles ont adopté la finance islamique en ouvrant des guichets proposant des produits conformes à la charia islamique.

Par conséquent, cet article vise à mettre en évidence le rôle de l'éthique dans les banques islamiques en se concentrant sur les pratiques éthiques qu'elles suivent.

En conséquence, étant donné l'importance de ce sujet, et sur la base de ce qui précède, cet article cherche à répondre à la question suivante : Quelles pratiques éthiques les banques islamiques suivent-elles ?

1. L'émergence du concept d'éthique dans le monde des affaires

Auparavant, la relation entre l'économie et l'éthique était une relation contradictoire : souvent, le terme éthique est lié à la philosophie car il traite des jugements moraux et il concerne la relation de l'être humain avec son Dieu, avec lui-même et avec les autres, et il est exercé par un pouvoir lié à la conscience de l'être humain. Toutefois, le monde des affaires ne s'intéresse qu'à la maximisation des profits.

Linguistiquement, le mot « éthique » est dérivé du mot grec ancien « ethos ». À l'origine, il faisait référence au lieu de résidence, ou au lieu, mais il faisait également référence à la coutume, à la coutume ou à la croyance.

En tant que système philosophique, l'éthique vise à comprendre l'action humaine dans un contexte morale et à fournir des lignes directrices sur ce qui constitue une action humaine moralement correcte.

L'éthique est la science de la conduite .Elle examine les actions humaines en fonction de leur justesse ou de leur injustice. Mackenzie définit l'éthique comme « l'étude de ce qui est juste ou bon dans la conduite humaine » ou « la science de l'idéal sous-jacent à la conduite ». Il est donc clair que l'éthique est l'étude qui détermine la justesse ou l'injustice des actions.

Aussi, Aristote définit l'éthique comme « L'éthique est l'étude du bien et du droit, de la nature des vertus et de la meilleure manière de vivre pour les humains. »

Quant à Socrate, il a dit : « L'éthique est la connaissance de ce qui est bien et mal, de ce qui est vertueux et de ce qui est vicieux. »

De plus, l'éthique selon Emmanuel Kant est : « l'examen rationnel de la manière dont on devrait agir, sur la base du principe de traiter les autres comme on aimerait être traité. »

Par ailleurs, l'éthique comporte deux aspects. Tout d'abord, elle renvoie aux normes établies du bien et du mal, définissant ce que les êtres humains devraient faire, généralement en termes de droits, de devoirs, d'avantages sociétaux, ou de vertus spécifiques. Deuxièmement, l'éthique concerne l'étude et le développement des normes morales. Les sentiments, les lois et les normes sociales peuvent s'écarter de la morale. Par conséquent, il est nécessaire de revoir constamment les normes d'une personne pour s'assurer qu'elles sont raisonnables et bien fondées.1

Et donc, l'éthique est l'une des disciplines philosophiques qui cherchent à comprendre le comportement humain dans un contexte de moralité.

Cependant, ces dernières années, et suite aux scandales financiers et les crises économiques, qui ont été perçus comme des crises d'éthiques, les entreprises ont été critiquées pour leur intérêt pour le profit au détriment de leurs responsabilités éthiques, environnementales et sociales. À cet égard, l'éthique est apparue comme une nécessité impérative dans toutes les institutions y compris les banques. Cela a mené à la reformulation des objectifs et des politiques d'une manière qui reflète l'éthique des organisations.

En outre, l'éthique dans le monde des affaires désigne collectivement toutes les situations éthiques et les problèmes auxquels une entreprise peut être confrontée dans le cadre de ses activités.

Dans ce contexte, l'éthique des affaires renvoie à l'ensemble de règles et règlementations, normes, valeurs, principes, pratiques … permettant à une entreprise de décider de ce qui est juste ou faux, bien ou mal afin de garantir leur prospérité et maintenir sa richesse

En effet, l'éthique est considérée comme une partie importante de la gestion de l'entreprise, cela exige que les organisations soient guidées dans toutes leurs opérations par des valeurs éthiques.

2. L'éthique dans la banque islamique : quelle spécificité ?

On peut s'interroger à première vue sur la relation entre l'islam et la finance islamique. Les principes fondamentaux de la finance islamique proviennent de la loi islamique et ont pour objectif d'atteindre une plus grande équité dans le domaine financier. Effectivement, le Coran et la Sunna prescrivent des investissements axés sur l'économie et les biens réels, ainsi que sur des principes éthiques et responsables. La finance islamique cherche donc des avantages matériels pour ses projets, mais en même temps les expose à des objectifs généraux plus élevés qui donnent une valeur intrinsèque à un comportement éthique et qui conforme aux principes de la charia islamique.

De plus, l'islam encourage les individus à investir dans de bons projets et à éviter les projets suspects ou nuisibles. Par conséquent, l'investissement islamique nécessite une étude approfondie du projet, de ses produits et services, ainsi que de son impact sur la société et l'environnement. Autrement dit, ces projets d'investissement doivent respecter les principes de la charia islamique.

Par ailleurs, les crises financières qui ont frappé le monde obligent non seulement à compenser la stabilité et la flexibilité des marchés financiers, mais aussi à imposer le rôle de l'éthique dans la direction et la préparation des transactions économiques et financières. L'éthique est donc joue un rôle important dans le renforcement de l'intégrité et la confiance dans les institutions financières.

A cet effet, l'éthique dans les banques islamiques se réfère à la conformité aux principes éthiques de l'islam, tels que la justice, l'équité, la transparence et la responsabilité, dans toutes les activités financières. Cela implique également le respect des règles de la charia en matière de finance, y compris l'interdiction de l'intérêt (riba) et de l'incertitude (gharar), ainsi que la promotion du bien-être social et économique de la communauté.

Les banques jouent un rôle important dans la vie économique, car elles sont le fondement du système économique moderne. Cependant, beaucoup d'individus, surtout ceux des pays musulmans, croient à l'interdiction de l'usure, et rencontrent donc de nombreuses difficultés à traiter avec les banques traditionnelles parce qu'ils comptent sur le système usuraire. Par conséquent, les banques islamiques sont venues pour répondre aux besoins des peuples islamiques, y compris, au fil du temps, même les peuples non-musulmans en raison de leur rôle actif dans le développement.

Depuis leur création, les banques islamiques ont parcouru un long chemin, au cours duquel elles ont réussi à réaliser de nombreuses réalisations économiques et sociales remarquables pour les pays qui opèrent en leur sein.

Par ailleurs ; de nombreux chercheurs ont trouvé difficile d'atteindre une définition unifiée de la banque islamique, mais en dépit de ces nombreuses définitions, le contenu reste le même.

Cherif Mondher a défini les banques islamiques comme étant : « des institutions financières dont les opérations et les objectifs sont basés sur les principes du Saint Coran. A ce titre, elles sont différentes des institutions conventionnelles qui n'ont pas de préoccupations religieuses. Les banques islamiques fournissent des services sans intérêts payés ou reçus conformes à la charia. L'interdiction du Riba rend le système bancaire islamique fondamentalement différent du système classique. »[2]

Brian Kettell, a défini les banques islamiques comme : « Les institutions financières islamiques sont celles qui, dans leurs objectifs et leurs opérations, sont fondées sur les principes coraniques. Elles se distinguent ainsi des institutions conventionnelles, qui n'ont pas de telles préoccupations religieuses. Les banques islamiques fournissent des services commerciaux conformes aux injonctions religieuses de l'islam. »3

Et donc une banque islamique est une institution financière qui conforme à la Charai. Cette banque est considérée comme similaire à la banque conventionnelle, en tant qu'intermédiaire financier qui cherche à réaliser des gains, mais en tenant compte de la spécificité du partage des profits et des pertes avec les déposants et en interdisant également les intérêts sur les prêts. De plus, les banques islamiques ne peuvent pas investir dans tous les secteurs. Dans ce contexte, les investissements sont limités aux secteurs et projets autorisés par la loi islamique tout en évitant les divers secteurs interdits tels que le tabac, les armes... **.** En fait, on remarque que les banques islamiques fondées sur des principes non seulement religieux mais aussi éthiques.

2.1 Les origines des banques islamiques :

Les banques islamiques ont été fondées en 1963 lorsque le Dr. Ahmed Abdel Aziz Al-Najjar a établi la première banque islamique en Égypte connue sous le nom de « Banque d'épargne », qui était un fonds d'épargne pour les petits agriculteurs. Cette banque est la première expérience dans le domaine de la banque islamique ou le nombre de déposants a atteint environ 59000 aux cours des trois premières années, mais cette expérience n'a pas duré longtemps et les travaux ont été arrêtés en 1967.

Après cela, les années soixante-dix ont vu un nouveau départ pour l'idée de créer des banques islamiques.En 1971, Égypte a établi la première banque à pratiquer l'activité bancaire sans intérêt, la "Nasser Social Bank", qui a commencé à fonctionner en 1972.Puis, en 1975, deux banques islamiques ont été créées ensemble, à savoir « Dubaï Islamic Bank »et « IslamicDevelopment Bank » à Djeddah .En 1977, « la Faisal Islamic Bank », « la SudaneseIslamic Bank of Faisal » et « la Kuwait Finance House » ont fait leur apparition. En 1978 , « la Jordan Islamic Bank » est apparue. Et en 1979, Bahrien à créer « islamic Bank of Bahreïn »

Au fil du temps, les banques islamiques ont continué à se répandre, pour inclure de nombreux pays du monde, qu'ils soient musulmans ou non musulmans, en fait, le système bancaire islamique devienne une alternative fiable pour l'avancement de l'économie mondiale et faire face aux échecs du système bancaire traditionnel.

2.2 LES PRINCIPES ETHIQUES DANS LES BANQUES ISLAMIQUES :

Les principes éthiques fondamentaux de la banque islamique sont présentés comme suivant :

1. **L'EQUITE ET LA JUSTICE** :

Ces valeurs sont étroitement liées aux enseignements de l'islam, qui insistent sur l'égalité, la transparence et la responsabilité dans toutes les transactions financières. Ces principes jouent un rôle important dans la finance islamique. En effet, l'équité renvoie à la notion de traitement égal et juste pour tous les clients et parties prenantes de la banque islamique, tandis que la justice concerne la conformité aux lois et réglementations, ainsi que la prise en compte des intérêts de la société dans son ensemble.

2. **LA TRANSPARENCE:**

Le contexte actuel du secteur financier est marqué par une demande croissante de transparence et de responsabilité. Les récentes crises économiques et les scandales financiers sont mis en évidence la nécessité d'améliorer la transparence dans les opérations bancaires afin de renforcer la confiance dans le système financier islamique .en effet la transparence concerne la divulgation des informations pertinentes aux clients, aux autorités de règlementation et au public**.**

3. **INTERDICTION DE LA RIBA :**

L'interdiction d'El Riba est l'un des piliers les plus importants de la banque islamique et de la finance islamique dans son ensemble. El Riba est un mot arabe qui signifie un excès ou une augmentation. Dans la terminologie islamique, l'intérêt signifie un profit sans effort. El Riba est définie comme « tout intérêt stipulé contractuellement, calculé préalablement sur la base du capital initial prêté et du temps, convenu sans aucune relation avec les résultats éventuels de l'opération financée . »4.Cette interdiction est venue du Coran et de la Sunna à travers plusieurs versets du Coran et du hadith.

Ce principe est considéré comme la différence la plus notable entre une banque islamique et une banque conventionnelle.

4. L'interdiction de gharar :

El gharar est un mot arabe qui signifie littérairement : « tromperie, danger, risque et incertitude excessive et inutile (ambiguïté) »5. Techniquement, il s'agit de « s'exposer à des risques et des dangers excessifs dans le cadre d'une transaction commerciale en raison soit d'un manque d'informations, soit d'informations asymétriques sur le prix, la qualité et la quantité du compteur - la valeur, la date de livraison, la capacité de l'acheteur ou du vendeur de respecter son engagement ou l'ambiguïté des termes de l'accord, ce qui expose l'une ou l'autre des parties à des risques inutiles. »6

Il pourrait aussi défini El gharar comme : « la vente d'objets probables dont l'existence ou les caractéristiques ne sont pas certaines, en raison de la nature risqué qui rend le commerce similaire au jeu. »7 . De plus,El Gharar dans l'islam se réfère à tout traitement de choses possibles qui ne sont pas confirmées ou décrites, en raison du manque d'information et de connaissance de l'issue finale du contrat ou de la nature et la qualité de son objet.8

Par ailleurs, El Gharar est interdit en vertu de la loi islamique, qui interdit explicitement toute transaction entraînant des risques en raison de l'incertitude.

5. Interdiction du Maysir :

El Maysir signifie les jeux de hasard ou de spéculation. A cet effet, El maysir est strictement interdit dans la religion islamique.

6. Les investissements illicites :

Les banques islamiques ne peuvent financer que des activités ou des projets qui respectent les règles de la loi islamique et qui sont autorisés par l'Islam. À cet effet, chaque banque islamique dispose d'un organe de surveillance indépendant de la Charia vise à garantir le degré de conformité de ces banques avec les dispositions de la charia islamique dans leurs transactions.

Parmi les principales interdictions on trouve : Investir dans le tabac, l'alcool, les armes, le porc, les jeux d'argent, etc.

7. Partage des risques et des bénéfices :

Les transactions dans les banques islamiques reposent sur le principe du partage des risques et des profits entre la banque et ses clients. Ceci remplace l'intérêt

8. Priorité à l'économie réelle :

Les banques islamiques veillent à ce que les fonds soient investis dans des actifs tangibles et des projets productifs, plutôt que dans la purement spéculation financière, afin de promouvoir l'économie réelle.

2.3 PRATIQUES ETHIQUES DANS LES BANQUES ISLAMIQUES

1. LES PRODUITS FINANCIERS CONFORMES A LA CHARIA

Les banques islamiques offrent à leurs clients et investisseurs une gamme de produits sans recourir à l'usure sous la loi islamique, afin de répondre à la demande croissante de services financiers compatibles avec l'éthique islamique, tout en permettant à ces banques de réaliser des profits.

Les instruments offerts par les banques islamiques sont divisés en trois catégories:[9] les modes de financements participatifs (murabaha, ijira, salam, istisnaa, etc.), les opérations commerciales (mudaraba et musharaka) ainsi que les opérations sans contrepartie : Qard al Hassan.

a) LES INSTRUMENTS PARTICIPATIFS

- **Mudaraba :** Il s'agit d'un contrat ou la banque ou plus généralement l'apporteur du capital financier (Rab el Mal) s'engage à financer un projet intégralement à l'entrepreneur (Moudarib) qui lui va assurer la gestion du projet. Dans le cas de bénéfices, l'entrepreneur sera rémunéré selon un pourcentage fixé préalablement. En revanche, la perte est supportée par la banque uniquement.

- **Musharaka :** Il s'agit d'un contrat de partenariat dans lequel deux partenaires ou plus fournissent des capitaux pour financer un projet ou posséder des biens immobiliers ou mobiliers. El Musharaka a été pratiquée avant la première révélation du prophète Mahomed Salla allahu `Alaihi Wasallam et depuis lors, la pratique de El Musharaka a été intégrée au fiqh islamique. Dans ce dernier, El Musharakah désigne une entreprise commune créée pour mener des activités et des affaires dans laquelle tous les partenaires partagent les bénéfices selon un ratio spécifique, tandis que la perte est répartie selon le ratio de la contribution.

b) LES INSTRUMENTS DE FINANCEMENT :

- **Ijira :** C'est un contrat d'achat dans lequel une institution financière fournit des produits ou des services en location à une autre entreprise afin de les utiliser pour une période donnée .dans ce type de contrat le propriétaire conserve la propriété de ces biens .
- **Salam** : c'est une forme de vente par laquelle le vendeur s'engage à fournir des biens spécifiques à un acheteur à une date ultérieure, en contrepartie d'un prix entièrement payé d'avance.[10]
- **Istisnaa :** c'est un contrat de fabrication entre un client (Mostasni') qui souhaite acquérir un bien qui demande un processus de production et la banque (Sani'i) qui s'engage à acheter la matière première nécessaire et à livrer le bien à fabriquer conformément à un cahier de charge et à un prix fixé et payable selon les modalités convenues au Contrat.[11]
- **Sukuk :** Ce sont des obligations conformes à la Sharia islamique et qu'ils interdissent les intérêts .Cet instrument financier est considéré comme le plus innovant de la finance islamique ;

c) QARD AL HASSAN : est un contrat de prêt sans intérêts conclu entre un préteur et un emprunteur afin d'aider ce dernier à combler les difficultés de financement à court terme et temporaire.

2.4 LA GOUVERNANCE DANS LES BANQUES ISLAMIQUES : UNE PREUVE D'ETHIQUE

La gouvernance bancaire désigne l'ensemble des processus, lois, réglementations et politiques qui définissent et régulent le travail des banques. Cela inclut la transparence, le suivi du rendement, la prise de décisions ainsi que la responsabilité envers les différents parties prenantes (clients, actionnaires,…).

La gouvernance dans les banques islamiques fait référence à l'éthique, à travers un système de règles, de pratiques et de processus par lesquels ils agissent de manière honnête, transparente, responsable, équitable et respectueuse envers toutes les parties prenantes concernées.

Par ailleurs, le système de gouvernance des banques islamiques associés la gouvernance d'entreprise traditionnelle à la gouvernance charia. Le rôle de cette dernière consiste à contrôler et garantir le respect des principes islamiques qui sont : l'interdiction de l'intérêt (riba), la spéculation (gharar) et l'incertitude (maysir).

Le rôle de la gouvernance charia peut être résumé dans les points suivants :

- Le conseil de la surveillance de la charia supervise la mise en œuvre des politiques et décisions de la banque, et s'assure qu'elles ne violent pas les principes de la finance islamique ;
- Le conseil évalue la pertinence des nouveaux produits avant leur lancement
 Afin de les apprécier conformément aux principes de la charia islamique et d'étudier les documents juridiques qui y associés ;
- Le département de la conformité interne diffuse les décisions du conseil et les avis juridiques à l'intention des parties prenantes concernées et surveille les opérations quotidiennes pour assurer la conformité aux décisions du conseil.

De plus, la gouvernance exige que les banques islamiques apportent une contribution positive à la société et ne soient pas limitées à faire des profits uniquement. Cette caractéristique est également encouragée par l'éthique.

Aussi, et comme les banques islamiques sont parmi les institutions financières les plus importantes, d'autant plus qu'elles font face à des défis éthiques majeurs, l'adoption d'un système de gouvernance est l'un des outils les plus importants pour protéger les intérêts de toutes les parties prenantes.

Par ailleurs, les piliers de la gouvernance bancaire dans les banques islamiques, qui sont guidés par l'éthique, résident dans la transparence, la responsabilité, l'équité, la durabilité.

3. L'ETHIQUE DU POINT DE VUE DES BANQUES ISLAMIQUES ALGERIENNES

En Algérie, la finance islamique a été introduite par deux banques islamiques spécialisées, Al Salam Bank et Al Baraka bank, ainsi que certaines banques traditionnelles comme la BNA,CPA, la BEA, Bank ABC , qui ont également adopté la finance islamique en ouvrant des guichets offrant des produits compatibles avec la Charia islamique .

3.1 PRESENTATION DE LA BANQUE ISLAMIQUE ALSALAM BANK ALGERIA

Banque d'Algérie a approuvé Al Salam Bank Algeria en septembre 2008. Cette banque islamique, une banque alternative, se distingue par son engagement à respecter les principes de la Charia dans toutes ses opérations. Elle propose des services bancaires innovants pour répondre aux attentes du marché, de ses clients et de ses actionnaires.la banque islamique Al Salam Bank a pour objectif de soutenir la croissance économique de tous les secteurs d'activités du pays en suivant une stratégie claire.[12]

3.2 DEMARCHE METHODOLOGIQUE

Dans le but de réaliser notre enquête, et afin de trouver des éléments de réponses à notre problématique nous avons basé sur une démarche documentaire permet de collecter les informations nécessaires pour notre recherche. En fait, cette démarche est une méthode d'investigation qui consiste à collecter des informations par la consultation de sources documentaires. Les données de notre étude ont été collectées à partir de leurs rapports annuels et de leurs sites Internet.

3.3 PRATIQUES ETHIQUES DANS LA BANQUE ISLAMIQUE AL SALAM BANK :

3.3.1 TYPES DE PRODUITS ETHIQUES COMPATIBLES AVEC LA LOI ISLAMIQUE FOURNIS PAR AL SALAM BANK :

Al Salam Bank propose une gamme de produits de financement compatibles avec les principes de la charia islamique, tels que : El mosharaka, El Moudaraba, el Mourabaha,Ijara,takaful,

3.3.2 GESTION ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE ASSUREE PAR LA BANQUE AL SALAM :

Al Salam Bank prend en compte l'impact de ses activités sur l'environnement et la société.

- Le lancement d'un compte d'épargne vert, qui est un produit par la banque islamique Al Salam, vise à contribuer à atteindre l'équilibre social et environnemental. Ce produit cherche à développer des produits d'épargne, à renforcer la culture financière, à s'intégrer dans la société algérienne dans tous ses segments et à consolider le concept et la culture de l'économie sociale et environnementale ;
- le soutient des campagnes de reforestation et les efforts de nettoyage des plages et des quartiers.
- La création d'un comité interne pour gérer le compte caritatif, conformément aux règles établies et approuvées par le Conseil de la charia et le Conseil d'administration. Ce comité a pour objectif de soutenir divers projets : sociaux, environnementaux, sportifs, éducatifs, et

3.3.3 PRATIQUES DE GOUVERNANCE D'ENTREPRISE APPLIQUEES PAR LA BANQUE AL SALAM

Dans le cadre de l'engagement d'Al Salam Bank envers les normes de gouvernance, la banque suit un ensemble de pratiques qui sont :

- La banque communique les résultats obtenus de manière précise et transparente ;
- Le respect total des lois et réglementations régissant les activités de la banque ;
- Renforcer l'engagement de la banque envers les lois de la gouvernance d'entreprise ;
- L'adoption par la banque d'une charte définissant ses prérogatives et ses pratiques de gouvernance ;
- La structure de gouvernance se compose du conseil d'administration, du comité des nominations et de la gouvernance d'entreprise et du comité de la charia ;
- établir le Conseil d'administration, qui assume la tache de direction centrale de la banque, définissant les objectifs de la banque et élaborant des stratégies appropriées pour atteindre ces objectifs
- Le conseil d'administration a approuvé un code de conduite pour les membres du conseil ;

- L'approbation par le Conseil d'Administration de quatre comités permanents : le Comité Exécutif, le Comité d'Audit et des Risques,Comité des Rémunérations, Comité des Nominations et de la Gouvernance d'Entreprise ;
- La banque est soumise à un conseil de surveillance de la Shari'a, qui examine les activités de la banque et leur conformité aux règles et principes de la Shari'a islamique ;
- Tenir une assemblée générale annuelle au cours de laquelle le conseil d'administration présente un rapport aux actionnaires sur la performance de la banque ;

3.3.4 Cadre réglementaire et conformité au sein d'Al Salam Bank :

- La banque respecte le droit algérien et les principes de la charia islamique ;
- Le comité d'audit du conseil d'administration supervise la mise en œuvre de la politique de signalement des irrégularités.

CONCLUSION :

Les crises financières mondiales ont forcé les pays à trouver des solutions profondes et urgentes pour faire face à la détérioration de leurs importants équilibres macroéconomiques. Là où l'éthique s'avérait être le moyen efficace de sortir de ces crises, étant donné que la principale cause de ces crises réside dans des comportements contraires à l'éthique tels que la corruption, le détournement de fonds et le blanchiment d'argent....En revanche, les banques islamiques qui tirent leurs principes de la charia islamique, ont prouvé leur place essentielle dans le secteur financier. Elles constituent ainsi une alternative aux banques traditionnelles. De plus, puisque les banques islamiques tirent leurs fondements du droit islamique, elles doivent se concentrer sur deux responsabilités fondamentales : la responsabilité religieuse et la responsabilité éthique. Cette dernière oblige ces banques de respecter les principes d'éthique tels que la transparence, l'équité, la responsabilité sociale et les oblige à adopter un système de gouvernance efficace qui combine la gouvernance charia et la gouvernance d'entreprise. En effet, les normes éthiques dans les banques islamiques doivent être plus élevées que les banques traditionnelles. Par ailleurs, en Algérie, il existe deux banques islamiques, nous nous sommes concentrés sur l'une de ses banques, Al Salam Bank, et avons tenté de résumer les pratiques éthiques qu'elle met en œuvre à travers les informations contenues dans son rapport annuel et son site web. Enfin ; il nous reste à confirmer ou à rejeter ces pratiques par le biais d'une enquête de terrain.

REFERENCES

1 Andre, Shanks, S.J., and Meyer(2010)**,"What is Ethics?",** in Ethics IIE V1 N1

2 MONDHER, Cherif, « **Finance d'Orient, finance d'Occident : Une approche comparative** », Editions L'Harmattan, Paris, 2016, p177..

3 Brian Kettell(2011), « **introduction to islamic banking and finance** »,1edition, John Wiley & Sons ,p31

4Causse-Broquet(2012), Geneviève, « **La finance islamique** »Ed. 2,RB édition, p31

5 Zamir iqbal,AbbasMirakhor(2011) ; « **an introduction to islamic Finance :Theory and Practice** » ;2sd edition ; John Wiley & Sons (Asia) Pte. Ltd. ;

6Ibid

7www.uaelaws.files.wordpress.com/2012/01/prohibition-of-gharar-in-islam.pdf consulté le 10/01/2020 à 18 :20

8Md Akther Uddin, **Principles of Islamic Finance: Prohibition of Riba, Gharar and Maysir(2015), INCEIF**, Kuala Lumpur, Malaysia, https://mpra.ub.uni-muenchen.de/67711/1/MPRA_paper_67711.pdf Consulté le 10/01/2020 à 20 :48

9 Causse-Broquet, Geneviève(2012)**,"la finance islmaique",** 2eme édition**,** Revue Banque, p50

10 Habiba Anwar, **"Islamic Finance: A Guide for International Business and Investment",** ÉditionGMB, **PervezSaid,"Islamic Alternatives to Conventional Finance",**p 17

11www.banquezitouna.com consulté le 21/04/2019 à 19 :45

12 www.alsalamalgeria.com